



Le 06 mars 2019

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 12 MARS 2019
à 19 Heures 00
Salle des réunions de la Mairie

Le Maire,

Didier DRIEUX



ORDRE DU JOUR

*RAPPEL : procurations : l'article 2121-20 du CGCT précise que « un conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix **pouvoir écrit** de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir »*

- 2019-01 : Approbation du Compte rendu de la réunion du 11 décembre 2018 (joint à la présente)
- 2019-02 : locataire et impayés
- 2019-03 : Personnel communal : suppressions et créations de postes
- 2019-04 : travaux de voirie demande de subvention et consultation
- 2019-05 : CAC développement économique : zones d'activités économiques - transfert de compétences
- 2019-06 : adhésion de la commune de Bazuel au SIVU des Murs Mitoyens
- 2019-07 : Elections européennes permanence 26 mai 2019

- Informations diverses



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARCOING
DU MARDI 12 MARS 2019**

==--==

L'an deux mille dix-neuf le mardi douze mars, à 19 heures 00, s'est réuni le Conseil Municipal pour une réunion ordinaire en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier DRIEUX, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de Conseillers présents : 13
Nombre de Conseillers votants : 17
Date de la convocation : 06 mars 2019

Etaient présents : MM DRIEUX Didier, MALDERET Pierre, MAGNAN Olivier, VINCENT Barbara, KLEKOCINSKI André, MOURANT Coralie, ROUILLARD Michel, ROUARD Lindsay, DI PARDO Adrien, DI PASQUALE Christine, MOREL Jean-Luc, BIENFAIT Bruno, LEJEUNE André,

Absents excusés :

* CARDON Dominique	à	DRIEUX Didier
* SENT Virginie	à	VINCENT Barbara
* VERMEULEN Amélie	à	DI PASCALE Christine
* LECAS Agnès	à	KLEKOCINSKI André

Absentes : BASQUIN DUFNER Corinne, LAUDE Cristian

Secrétaire de séance : LEJEUNE André

En préambule Monsieur le Maire sollicite l'ajout de deux points à l'ordre du jour

1 - Dans le cadre du remboursement d'une location qui n'a pas pu se réaliser, le conseil municipal avait accepté le remboursement à Mr *****, il s'agissait en réalité de Madame ***** qui a annulé en raison de la maladie de Mr *****

Et

2 – Pour le CIL de Saint-Quentin, des documents remis sur table font apparaître les nouveaux termes qu'il y a lieu de faire ressortir dans la délibération.

Le conseil municipal **APPROUVE** ces ajouts.

2019-01 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 2018

A l'unanimité le compte rendu de la réunion du 11 décembre 2018 est approuvé.

2019-02 : LOCATAIRE ET IMPAYES

Monsieur le Maire explique qu'il souhaite porter à la connaissance du conseil municipal un dossier qui peut être considéré comme compliqué et épineux. En effet, des locataires d'un immeuble communal ne résorbent pas leurs dettes.

Ce dossier a fait l'objet de signalements, en particulier auprès d'une assistante sociale du PACT.

Malgré un dossier de surendettement et un apurement de dette pris en charge par la commune, plusieurs propositions de logements plus adaptés à la famille, l'annulation de dette d'un montant de 1157€27 par la commune, la famille n'a pas respecté ses engagements envers le trésorier pour résorber la dette par des versements réguliers. Le trésorier a envoyé une sommation et probablement une contrainte par huissier.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal sur la position à adopter si cette famille est confrontée à une éventuelle expulsion.

Suite au vote, 15 votants sont favorables à laisser la procédure se mettre en place contre 2 abstentions.

2019-03 : PERSONNEL COMMUNAL : création de postes

Monsieur le Maire explique qu'un agent a obtenu un concours d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, il propose que comme pour les autres agents dans la même situation, le conseil municipal accepte de créer le poste en adéquation avec les résultats d'examen.

Sur proposition de Monsieur DRIEUX, le Conseil Municipal DECIDE la suppression :

- du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- et la confirmation de la suppression du grade d'ATSEM pour lequel le conseil municipal avait déjà délibéré et dont la suppression a été validée par le Centre de Gestion du Nord

Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle que les contrats aidés CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi) sont remplacés dans le cadre des contrats « PEC » Parcours Emploi Compétence.

Monsieur le Maire propose la création d'un tel emploi à compter du 15 avril 2019 pour le service entretien des bâtiments communaux sur la base de 20 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal est favorable à l'ouverture d'un poste dans le cadre d'un contrat « PEC ».

2019-04 : travaux de voirie demande de subvention et consultation

En 2018, la nécessité de revoir les trottoirs et voiries de la commune avait été évoquée. Les commissions de finances et de travaux se sont réunies, et ont approuvé ces projets de travaux de voirie.

Il est proposé de démarrer un programme de travaux pour l'année 2019, et solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre « Villages et Bourgs » pour les voiries, trottoirs et bordurassions pour l'**avenue de l'Espérance**.

En ce qui concerne **la rue de Prémy (RD15)**, Monsieur Magnan souligne la nécessité de créer des trottoirs supplémentaires le long de la RD15..

Après avoir pris connaissance du plan des travaux et des montants estimatifs du bureau d'Ingénierie Cible VRD, Le conseil municipal :

- **APPROUVE** les montants prévus,
- **APPROUVE** les plans de financement communiqués,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les dossiers afférents à ces projets.

2019-05 : CAC développement économique : zones d'activités économiques - transfert de compétences

Monsieur le Maire explique que comme le faisait ressortir la note succincte jointe à la convocation, le conseil communautaire du 10 décembre 2018, s'est prononcé favorablement dans le cadre du développement économique pour le transfert de compétence des zones communales de Neuville Saint Rémy (le Riot et la Vallée) de Proville et Cambrai pour une partie de la zone dite Cora, et de Cambrai (pour celle du village suisse).

Le rachat s'effectuera à la valeur vénale soit à l'euro symbolique, les communes concernées ont émis un avis favorable.

Le conseil municipal émet un avis FAVORABLE à ce transfert de compétence.

2019-06 : adhésion de la commune de Bazuel au SIVU des Murs Mitoyens

Le conseil municipal se prononce favorablement à l'adhésion de la commune de Bazuel au SIVU des Murs Mitoyens.

2019-07 : Elections européennes permanence 26 mai 2019

Suite à la transmission du tableau des permanences nécessaires à la bonne organisation du scrutin du 26 mai 2019 pour les élections européennes, il ressort une répartition détaillée ci-dessous :

PRESIDENT	DRIEUX Didier
SUPPLEANT	MALDERET Pierre

8 h 00 à 10 h 30	VERMEULEN Amélie	KLEKOCINSKI André	SENT Virginie
10 h 30 à 13 h 00	ROUILLARD Michel	VINCENT Barbara	MAGNAN Olivier

13 h 00 à 15 h 30	DI PASCALE Christine	MOREL Jean-Luc	MOURANT Coralie
15 h 30 à 18 h 00	DI PARDO Adrien	LEJEUNE André	ROUILLARD Michel

2019-08 : Remboursement d'arrhes versées pour une location de salle

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du remboursement d'une location qui n'a pas pu se réaliser, le conseil municipal avait accepté le remboursement à Mr *****, il s'agissait en réalité de Madame ***** qui a annulé en raison de la maladie de son beau-frère Mr *****.

Suite à ces explications le conseil municipal annule la délibération du 11 décembre 2018 n°2018-35 et autorise Monsieur le Maire à procéder au remboursement des arrhes.

2019-09 : CIL de Saint Quentin : Renégociation de prêts garantis par la commune

Monsieur le Maire signale aux conseillers municipaux que les documents remis sur table font apparaître les termes qu'il y a lieu de faire ressortir dans la délibération. Il propose donc l'annulation de la délibération n°2018-36 et de confirmer les termes souhaités par le CIL de Saint Quentin dans la délibération de ce jour.

==

La séance est levée à 20 h

==